

Publié le 30 novembre 2023

## La Spl Melun Val de Seine Aménagement, en route vers le futur

Le 28 septembre dernier, la Spl Melun Val de Seine Aménagement a fêté ses dix ans. L'occasion pour la société publique locale de tirer un bilan de son action et de se projeter dans le futur. Retour sur un évènement à la fois festif et studieux.



Bien sûr, l'heure était à la fête. Le 28 septembre, la [Spl Melun Val de Seine Aménagement](#) a soufflé ses dix bougies en proposant aux 80 participants un moment de convivialité. Mais le programme était aussi tourné vers l'action, face à une actualité de l'aménagement multiforme dont il s'agit de bien saisir les enjeux : **comment peut-on encore construire à l'heure du ZAN ?** ; énergies et équipements publics, comment se mettre en conformité avec le décret tertiaire ? ; la maîtrise foncière est-elle le levier de l'action future des collectivités ? Trois ateliers pour dessiner les contours de l'avenir.

## Dix années de réalisations

Un petit coup d'œil dans le rétro : la Spl a été créée en avril 2013 à l'initiative de l'agglomération Melun Val de Seine entraînant dans sa foulée 11 communes. **En ouverture de la matinée, Louis Vogel, président de la Spl de 2014 à 2023**, a remonté ces « dix années riches d'études stratégiques à l'échelle des communes et de l'ensemble du territoire mais également de réalisations d'équipements, d'opérations d'aménagement et de renouvellement urbain avec une action toujours motivée par l'intérêt général et celui des citoyens ». Il est ensuite revenu à **Sophie Drugeon, directrice générale de la Spl**, de rappeler les grandes dates qui ont scandé la (jeune) histoire de la Spl : « **Cette Spl** repose sur 15 actionnaires, dispose d'un capital social de 663 500 € et **a investi 25 M€ sur le territoire sur ces dix dernières années** », assure-t-elle.

## Un bilan en chiffres

A l'heure du bilan, les chiffres montrent leurs muscles : 13 missions d'études, de faisabilité, de programmation et urbaines ; 14 équipements réalisés ou en cours de réalisation, tels des groupes scolaires, des circulations piétonnes et aménagements de voiries, une aire de grand passage, un office de tourisme, un cinéma en centre-ville ou encore une station d'épuration... « Ce qui montre la diversité de nos interventions », insiste la directrice. 5 concessions d'aménagement et de renouvellement urbain sont pilotées par la SPL, avec notamment 46 ha de terrains commercialisés pour de l'activité économique, du tertiaire, du commerce, soit + de 220 000 m<sup>2</sup> de SdP créée ou en cours de création et près de 2700 emplois.

## La force de frappe de l'économie mixte locale

« Nous avons construit une belle équipe pour relever ce défi, avec 12 collaborateurs engagés aujourd'hui, sans oublier les 28 collaborateurs et stagiaires qui ont traversé l'histoire de la Spl et ont ainsi contribué à son rayonnement », rappelle Sophie Drugeon. Lors de son discours du 28 septembre, elle a donné de la profondeur à l'avenir de la Spl : « **L'économie mixte locale constitue aujourd'hui un outil essentiel à disposition des collectivités territoriales pour la mise en œuvre de leurs projets**, en encourageant les coopérations sous différentes formes (Ndlr, Sem, Spl et SemOp) pour des prises de décision et des politiques publiques efficaces et adaptées aux spécificités des territoires selon un **principe de subsidiarité**. Les Epl se mobilisent sur l'ensemble des sujets sur lesquels les collectivités territoriales sont amenées à satisfaire les attentes de leurs administrés. Ces dernières années, elles ont investi nombre de champs de l'action publique, jusqu'à proposer des solutions complètes aux collectivités territoriales et à leurs élus. Elles se sont notamment développées dans la promotion territoriale et touristique, l'immobilier d'entreprise, les réseaux, et surtout dans la mise en œuvre de la transition environnementale ».

## L'avenir se prépare aujourd'hui

Les prochains chantiers se dessinent avec l'agglomération : un projet de territoire comportant 59

actions « **Ambition 2030** » ; un SCOT (Schéma de Cohérence territoriale) valant PCAET (Plan climat-air-énergie territorial) ; un atlas de la biodiversité dans le cadre du SCOT ; un schéma directeur des énergies renouvelables via le Parc Naturel Régional du Gâtinais et un schéma directeur des réseaux de chaleur. Autant de projets où la Spl sera appelée à un jouer un rôle moteur, comme l'a appelé de ses vœux **Thierry Ségura, nouvellement élu à la présidence de la Spl (le 20 novembre 2023) et anciennement vice-président de la société publique locale.**